

Bureau Syndical du 5 décembre 2023

Salle du Comité Syndical du SIMAJE

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 - Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activité	Adopté
2 - Tableau théorique des effectifs permanents 2023 : modifications	Adopté
3 - Convention de mise à disposition de locaux entre le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et le SIMAJE pour la restauration scolaire et extrascolaire - année 2024	Adopté